

Ministère de la Communauté française

1010 Bruxelles , le 26 Jan 99  
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0  
02 / 210.58.52

Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Direction générale de l'Enseignement  
non obligatoire et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Service de l'enseignement  
de promotion sociale.  
-----

Monsieur Jacques Lefere  
Administrateur délégué  
CPEONS

Rue des Halles, 13  
1000 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2439

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1  
-----  
Unité de formation : BASE DE MENUISERIE EN RENOVATION DE MOBILIER (CONVENTION)  
Classement :           ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE  
                                  TRANSITION  
Code Référence :       311209U11X1  
Domaine :               301 Construction: bois,gros-oeuvre

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

*Po.* Le Directeur général

*Franchimont*

Christelle FRANCHIMONT  
Attachée

G. Schmit

2439 u

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1DOCUMENT 8 bisDOSSIER PEDAGOGIQUEUNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau:

- (1) Communauté française  
 Provincial et communal
- (1) Libre-confessionnel  
 (1) Libre-non-confessionnel

Identité du responsable pour le réseau: Jacques LEFERE, Administrateur-délégué - CPEONS Date et signature: 06.07.98

2. Intitulé de l'unité de formation: (2)

BASE DE MENUISERIE EN RENOVATION DE MOBILIER (convention).



|                     |              |                                  |     |
|---------------------|--------------|----------------------------------|-----|
| CODE DE l'U.F. (3): | 311209 U11X1 | CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) | 301 |
|---------------------|--------------|----------------------------------|-----|

3. Finalités de l'unité de formation: Reprises en annexe n° 1 de ..1.. page(s)

4. Capacités préalables requises: Reprises en annexe n° 2 de ..1.. page(s)

5. Classement de l'unité de formation:

- (1) Enseignement secondaire de:
- (1) transition  
 (1) inférieur
- (1) qualification  
 (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court
- (1) Enseignement supérieur de type long

| Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur |                       |                                     |                       |
|--|-----------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| Proposition de classement (1)                                |                       | Classement du Conseil supérieur (1) |                       |
| Technique  | <input type="radio"/> | Technique                           | <input type="radio"/> |
| Economique   | <input type="radio"/> | Economique                          | <input type="radio"/> |
| Paramédical  | <input type="radio"/> | Paramédical                         | <input type="radio"/> |
| Social   | <input type="radio"/> | Social                              | <input type="radio"/> |
| Pédagogique  | <input type="radio"/> | Pédagogique                         | <input type="radio"/> |
| Agricole   | <input type="radio"/> | Agricole                            | <input type="radio"/> |

Date de l'accord du Conseil Supérieur:

Signature du Président du Conseil supérieur:

6. Caractère occupationnel:  (1) oui  (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement: Repris en annexe n° 3 de ..1.. page(s)

8. Programme du(des) cours: Repris en annexe n° 4 de ..1.. page(s)

9. Capacités terminales: Reprises en annexe n° 5 de ..1.. page(s)

10. Chargé(s) de cours: Repris en annexe n° 6 de ..1.. page(s)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'Administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection



BASE DE MENUISERIE EN RENOVATION DE MOBILIER (convention)

## FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

### *FINALITES GENERALES*

Conformément à l'article 7 § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### *FINALITES PARTICULIERES*

*Dans le cadre d'une démarche d'insertion sociale et professionnelle pour personnes sans qualification scolaire, développer l'acquisition de savoir faire et savoir être pouvant déboucher sur la poursuite d'une formation qualifiante ou l'insertion sur le marché du travail.*

La présente unité de formation vise à:

- acquérir les connaissances des matériaux, de l'outillage et des produits élémentaires ainsi que des techniques permettant le reconditionnement de mobilier;
- fournir les éléments permettant de mettre en perspectives de généraliser et de compléter, de manière déductive, les connaissances techniques pouvant avoir été acquise par une pratique professionnelle éventuelle;
- fournir les connaissances et savoir-faire indispensable pour suivre avec des chances de réussite les unités de formation et les cours de l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale orienté vers les sections bois;
- augmenter les chances d'insertion socioprofessionnelle dans le secteur de la rénovation de mobilier ou de la menuiserie.

BASE DE MENUISERIE EN RENOVATION DE MOBILIER ( *Convention* )

## **CAPACITES PREALABLES REQUISES**

L'étudiant doit posséder les capacités préalables suivantes:

1. EN FRANCAIS :

- lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne.

2. EN MATHEMATIQUE :

- maîtriser le système de numération en base 10;
- opérer sur les nombres naturels entiers (addition, soustraction, multiplication et division);
- reconnaître et différencier les mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité.

### ***TITRE(S) POUVANT EN TENIR LIEU***

Certificat d'Etudes de Base.

BASE DE MENUISERIE EN RENOVATION DE MOBILIER ( *convention* )

## **CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière

BASE DE MENUISERIE EN RENOVATION DE MOBILIER (convention)

## PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

### 1. Cours : Technologie de la menuiserie

L'étudiant devra être capable de:

- rédiger à partir d'une application simple la feuille de débit spécifique à cette application;
- distinguer les opérations de débit manuelles ou mécaniques en partant de la matière première et du respect de l'économie;
- restituer dans l'ordre logique les opérations manuelles ou mécaniques qui permettent de transformer la pièce brute en pièce corroyée;
- identifier et appliquer les signes d'établissement;
- critiquer les différentes formes d'assemblages;
  
- citer dans l'ordre les opérations indispensables pour mener à bien l'exécution d'un travail déterminé, effectuer le choix des assemblages;
- énumérer les outils indispensables ainsi que les matériaux, dont la quincaillerie, pour mener à bien un travail déterminé;
- analyser un plan simple en correspondance au travail à réaliser et/ou le compléter, voire même l'exécuter;
- définir les opérations de finition et nommer les outils adéquats;
- reconnaître les traits caractéristiques des plus grands styles;
- lire les plans simples des différentes pièces;

### 2. Cours : Travaux pratiques de menuiserie et méthode

- définir et exécuter les opérations de traçage sur les pièces corroyées;
- identifier, choisir et analyser les assemblage de base suivant les critères d'utilisiation:
  - d'assemblage en bois de fils tels que:
    - plat - joint;
    - rainure - languette;
    - rainure et fausse languette;
    - à feuillure;
    - ...
  - d'assemblages en bois de travers tels que:
    - entaille(s) (
    - enfourchement(s) (avec ou sans feuillure et/ou rainure et moulure
    - tenon(s) mortaise(s) (
- exécuter les épures et d'en dresser les bordereaux;
- tracer et exécuter les assemblages et/ou les greffes dans le respect des règles de l'art;
- contrôler les données, la méthode d'exécution et la finition en permanence pour obtenir un travail de qualité;
- utiliser les outils manuels et/ou mécaniques appropriés.

## CAPACITES TERMINALES DE L'UNITE DE FORMATION

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra être capable de :**

- identifier le travail demandé :
  - le(s) matériau(x) des constituants;
  - le type d'assemblage de l'objet à réparer.
- critiquer et argumenter le choix de l'assemblage utilisé ;
- réaliser un croquis de cet assemblage ;
- réaliser trois types d'assemblage parmi ceux repris à l'annexe 4.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des compétences suivantes :**

- pertinence du raisonnement en tenant compte des limites de l'environnement de travail et de ses limites personnelles ;
- aptitudes à poursuivre une formation qualifiante dans le domaine du bois et/ou de l'ébénisterie ;
- aptitude de réinsertion dans le monde du travail.

BASE DE MENUISERIE EN RENOVATION DE MOBILIER (convention)

## **CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant